

## Le fait de respecter les règles n'empêche pas de prendre du plaisir !



- Il serait alors à nouveau possible de pratiquer en club les activités de marche et de randonnée sans limitation de temps et de distance de 7 à 21h, et dans le cadre d'un protocole strict, **que nous communiquerons d'ici là.**
  - Un couvre feu sera mis en place de 21 h à 7h
  - Vers le 20 Janvier 2021
  - Une nouvelle étape se prépare
  - Date à laquelle seront mesurables les conséquences sur la crise sanitaire de l'allègement du confinement, une nouvelle étape est envisagée.
- A compter du 15 décembre 2020**
- Le confinement devrait être levé**

- A compter du 28 novembre 2020**
- Pratique auto – organisée**  
*Pratique en club interdite*
- Dans un rayon de 20 km de son domicile
  - Maximum 3h / 1 fois par jour
  - Documents à avoir sur soi :
    - Nouvelle attestation de déplacement
    - Carte d'identité
    - Masque et gel hydroalcoolique
  - Nombre de personne
    - Pratique individuelle ou avec **uniquement** les personnes vivant sous le même toit.

## RECOMMANDATIONS COVID 19 Randonnée Pédestre Marche Nordique

## RECOMMANDATIONS COVID 19 Randonnée Pédestre Marche Nordique

### A compter du 28 novembre 2020

*Pratique en club interdite*

#### Pratique auto – organisée

- Dans un rayon de 20 km de son domicile
- Maximum 3h / 1 fois par jour .

#### Documents à avoir sur soi :

- Nouvelle attestation de déplacement
- Carte d'identité
- Masque et gel hydroalcoolique

#### Nombre de personne

- Pratique individuelle ou avec **uniquement** les personnes vivant sous le même toit.

### A compter du 15 décembre 2020

#### Le confinement devrait être levé

- Il serait alors à nouveau possible de pratiquer en club les activités de marche et de randonnée sans limitation de temps et de distance de 7 à 21h, et dans le cadre d'un protocole strict, **que nous communiquerons d'ici là.**
- Un couvre feu sera mis en place de 21 h à 7h

**Vers le 20 Janvier 2021**

#### Une nouvelle étape se prépare

- Date à laquelle seront mesurables les conséquences sur la crise sanitaire de l'allègement du confinement, une nouvelle étape est envisagée.

**Le fait de respecter les règles n'empêche pas de prendre du plaisir !**



## Le fait de respecter les règles n'empêche pas de prendre du plaisir !



- Il serait alors à nouveau possible de pratiquer en club les activités de marche et de randonnée sans limitation de temps et de distance de 7 à 21h, et dans le cadre d'un protocole strict, **que nous communiquerons d'ici là.**
  - Un couvre feu sera mis en place de 21 h à 7h
  - Vers le 20 Janvier 2021
  - Une nouvelle étape se prépare
  - Date à laquelle seront mesurables les conséquences sur la crise sanitaire de l'allègement du confinement, une nouvelle étape est envisagée.
- A compter du 15 décembre 2020**
- Le confinement devrait être levé**

- A compter du 28 novembre 2020**
- Pratique auto – organisée**  
*Pratique en club interdite*
- Dans un rayon de 20 km de son domicile
  - Maximum 3h / 1 fois par jour
  - Documents à avoir sur soi :
    - Nouvelle attestation de déplacement
    - Carte d'identité
    - Masque et gel hydroalcoolique
  - Nombre de personne
    - Pratique individuelle ou avec **uniquement** les personnes vivant sous le même toit.

## RECOMMANDATIONS COVID 19 Randonnée Pédestre Marche Nordique

## RECOMMANDATIONS COVID 19 Randonnée Pédestre Marche Nordique

### A compter du 28 novembre 2020

*Pratique en club interdite*

#### Pratique auto – organisée

- Dans un rayon de 20 km de son domicile
- Maximum 3h / 1 fois par jour .

#### Documents à avoir sur soi :

- Nouvelle attestation de déplacement
- Carte d'identité
- Masque et gel hydroalcoolique

#### Nombre de personne

- Pratique individuelle ou avec **uniquement** les personnes vivant sous le même toit.

### A compter du 15 décembre 2020

#### Le confinement devrait être levé

- Il serait alors à nouveau possible de pratiquer en club les activités de marche et de randonnée sans limitation de temps et de distance de 7 à 21h, et dans le cadre d'un protocole strict, **que nous communiquerons d'ici là.**
- Un couvre feu sera mis en place de 21 h à 7h

**Vers le 20 Janvier 2021**

#### Une nouvelle étape se prépare

- Date à laquelle seront mesurables les conséquences sur la crise sanitaire de l'allègement du confinement, une nouvelle étape est envisagée.

**Le fait de respecter les règles n'empêche pas de prendre du plaisir !**

